



PUBLICATION D'UN COMMUNIQUÉ SELON LE SYSTÈME D'ALERTE

(Montréal, 3 juillet 2018) Redevances Aurifères Osisko Ltée (TSX et NYSE : OR) (« Osisko » ou la « Société ») annonce qu'elle a complété l'acquisition précédemment annoncée d'une débenture garantie de Ressources Falco Ltée (TSX CROISSANCE : FPC) (« Falco ») d'un montant principal de 7 000 000 \$ CA (la « débenture »). La débenture sera, suite à l'approbation des actionnaires désintéressés de Falco, convertible (la « conversion ») en unités de Falco, chaque unité comprenant une action ordinaire de Falco et la moitié d'un bon de souscription d'actions ordinaires de Falco.

Immédiatement avant la clôture de la débenture, Osisko détenait la propriété effective, ou le contrôle ou une emprise sur, (i) 23 927 005 actions ordinaires de Falco, représentant approximativement 12,7 % des actions ordinaires émises et en circulation de Falco; et (ii) 1 550 500 bons de souscription. Immédiatement après la clôture de la débenture, en présumant la réception de l'approbation des actionnaires désintéressés de Falco permettant la réalisation de la conversion, et suite à l'exercice des bons de souscription d'actions ordinaires détenus par Osisko à ce moment, incluant les bons de souscription émis lors de la conversion, Osisko détiendrait la propriété effective, ou le contrôle ou une emprise sur, 43 634 171 actions ordinaires de Falco, représentant approximativement 20,9 % des actions ordinaires émises et en circulation.

À l'assemblée des actionnaires de Falco, où l'approbation des actionnaires désintéressés sera sollicitée, les actionnaires seront aussi invités à approuver une renonciation de l'application du régime de droits des actionnaires de Falco dans le cas où, suite à la conversion, Osisko devient le propriétaire véritable de plus de 20 % des actions ordinaires émises et en circulation de Falco (sur une base partiellement diluée en présumant l'exercice des bons de souscription de Falco détenus par Osisko à ce moment).

En lien avec l'acquisition de la débenture, Falco et Osisko ont conclu, en date des présentes, une entente de droits d'investisseur en vertu de laquelle, outre d'autres droits, Osisko a obtenu le droit de désigner deux personnes pour l'élection ou la nomination au conseil d'administration de Falco, lesquelles sont, en date des présentes, M. Sean Roosen et M. Bryan A. Coates.

Osisko a fait l'acquisition de la débenture à des fins d'investissement et en conformité avec les lois sur les valeurs mobilières applicables. Osisko pourra, de temps à autres et à tout moment, acquérir des actions supplémentaires de Falco et/ou d'autres participations, dette ou autres titres ou instruments (collectivement, les « titres ») de Falco sur le marché libre ou autrement, et se réserve le droit de disposer d'une partie ou de l'ensemble de ses titres sur le marché libre ou autrement à tout moment et de temps à autres, et d'entreprendre de telles transactions liées aux titres en fonction des conditions du marché, des affaires et opportunités de Falco, et d'autres facteurs pertinents.

Ce communiqué de presse est émis en vertu des dispositions des lois canadiennes sur les valeurs mobilières concernant les déclarations selon le système d'alerte. Une copie de la déclaration selon le système d'alerte qui sera déposée par Osisko en lien avec la débenture décrite ci-dessus sera disponible sur SEDAR sous le profil de l'émetteur de Falco. Pour obtenir une copie de la déclaration selon le système d'alerte, vous pouvez également contacter Joseph de la Plante, vice-président, développement corporatif d'Osisko au (514) 940-0670. Le siège social de Falco est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec H3B 2S2.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques ayant débuté ses activités en juin 2014. Osisko détient un portefeuille concentré en Amérique du Nord qui se compose de plus de 130 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko se compose de cinq principaux actifs, y compris une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada. Osisko détient également un portefeuille de participations dans des sociétés de ressources publiques, incluant des participations de 15,5 % dans Minière Osisko Inc. et de 32,4 % dans Barkerville Gold Mines Ltd.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Osisko :

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tél. (514) 940-0670
idelaplante@osiskoqr.com